

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège

Association loi 1901

Maison des Associations

7 bis rue Saint Vincent

09104 PAMIERES

Préfecture de l'Ariège N° W091001415

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021



Audit et commissariat aux comptes

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège
Association loi 1901

Maison des Associations
7 bis rue Saint Vincent
09104 PAMIERS

Préfecture de l'Ariège N° W091001415

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale de l' Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos appréciations ont porté sur les points suivants :

- > Les règles et méthodes comptables appliquées ;
- > La réciprocité des flux financiers réalisés avec le Bureau National de la Ligue contre le cancer ;
- > Les variations des fonds dédiés telles que mentionnées au paragraphe « 3.2.2. Fonds dédiés » de l'annexe ;
- > Les règles et méthodes comptables relatives au compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public telles qu'exposées au paragraphe « 4. Informations relatives au compte de résultat » de l'annexe, sur la base de l'analyse du système d'information ;
- > L'exhaustivité des dons reçus et leur césure, sur la base du système d'information.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

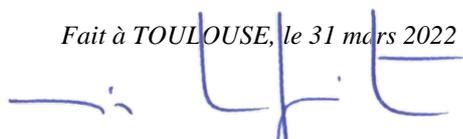
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOULOUSE, le 31 mars 2022



Pour @ec Audit,
Denis LESPRIT, Commissaire aux comptes

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2021 à 12-2021			01-2020 à 12-2020
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions		1.945,20	1.072,66	872,54	1.069,85
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		10.163,76	9.699,73	464,03	927,48
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12.108,96	10.772,39	1.336,57	1.997,33
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		12.108,96	10.772,39	1.336,57	1.997,33
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
Avances & acomptes sur commandes					146,19
Créances usagers et comptes rattachés					272,00
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		31.886,60		31.886,60	25.332,49
Disponibilités		134.439,52		134.439,52	108.271,57
Valeurs mobilières de placement					
Charges constatées d'avance		316,74		316,74	296,49
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		166.642,86		166.642,86	134.318,74
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		178.751,82	10.772,39	167.979,43	136.316,07
TOTAL GÉNÉRAL		178.751,82	10.772,39	167.979,43	136.316,07

Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			7.065,82		7.065,82
Réserves pour projet de l'entité			15.000,00		15.000,00
Réserves			22.065,82		22.065,82
Report à nouveau			64.004,94		36.551,62
Excédent ou déficit			18.837,85		27.453,32
Situation nette			104.908,61		86.070,76
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL I			104.908,61		86.070,76
Fonds reportés liés aux legs ou donation			0,00		0,00
Fonds dédiés			19.138,73		29.138,73
FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II			19.138,73		29.138,73
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			1.592,00		1.106,00
PROVISIONS TOTAL III			1.592,00		1.106,00
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			8.630,46		9.772,89
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			1.869,33		1.932,59
Dettes fiscales			0,00		0,00
Dettes des legs ou donations			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			16.840,30		8.295,10
Produits constatés d'avance			15.000,00		0,00
DETTES TOTAL IV			42.340,09		20.000,58
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			167.979,43		136.316,07
TOTAL GÉNÉRAL			167.979,43		136.316,07



Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020	Calcul
Cotisations			5.088,00		5.440,00	0,00
Ventes de biens			60,00		214,00	0,00
Ventes de prestations de services			951,06		45,00	0,00
Ventes de biens et de services			1.011,06		259,00	0,00
Concours publics et subventions d'exploitation			3.620,00		1.790,00	0,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co			0,00		0,00	0,00
Dons manuels			64.735,37		58.673,88	0,00
Mécénats			1.000,00		1.000,00	0,00
Legs, donations et assurances-vie			0,00		0,00	0,00
Ressources liés à la générosité du public			65.735,37		59.673,88	0,00
Contributions financières			859,00		0,00	0,00
Produits de tiers financeurs			70.214,37		61.463,88	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge			870,57		250,00	0,00
Utilisations des fonds dédiés			10.000,00		13.112,14	0,00
Autres produits			0,00		0,00	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I			87.184,00		80.525,02	0,00
Achats de marchandises			98,05		34,61	0,00
Variations de stocks			0,00		0,00	0,00
Autres achats et charges externes			26.154,73		26.956,50	0,00
Aides financières			22.149,71		14.644,14	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés			203,00		216,48	0,00
Salaires & traitements			13.118,71		11.080,90	0,00
Charges sociales			1.599,90		586,71	0,00
Dotations amort. / dépréciations / provisions			1.147,33		893,89	0,00
Reports fonds dédiés			0,00		0,00	0,00
Autres charges			3.975,16		3.777,59	0,00
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II			68.446,59		58.190,82	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION			18.737,41		22.334,20	0,00
De participation			0,00		0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis			0,00		0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés			85,10		88,18	0,00
Rep / amort, dep, prov, transf de charge			0,00		0,00	0,00
Différences positives de change			0,00		0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement			0,00		0,00	0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III			85,10		88,18	0,00
Dotations financières amort. provisions			0,00		0,00	0,00
Intérêts charges assimilées			0,00		0,00	0,00
Différence négative de change			0,00		0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem			0,00		0,00	0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV			0,00		0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER			85,10		88,18	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			18.822,51		22.422,38	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)			18,64		5.048,83	0,00
Produits excep s/opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V			18,64		5.048,83	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)			3,30		17,89	0,00
Charges excep sur opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Dot excec amortissements et provisions			0,00		0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI			3,30		17,89	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			15,34		5.030,94	0,00
Impôts sur les bénéfices			0,00		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)			87.287,74		85.662,03	0,00
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)			- 68.449,89		- 58.208,71	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			18.837,85		27.453,32	0,00
Dons en nature			5.016,00		4.992,00	0,00
Prestations en nature			820,00		588,00	0,00



Exercice du 01-01-2021 au 31-12-2021

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2021	à 12-2021	01-2020	à 12-2020	Calcul
Bénévolat			7.152,06		9.008,83	0,00
Contributions volontaires en nature			12.988,06		14.588,83	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			5.016,00		4.992,00	0,00
Personnel bénévole			7.152,06		9.008,83	0,00
Prestations en nature			- 820,00		- 588,00	0,00
Charges contributions volunt. en nature			12.988,06		14.588,83	0,00





ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021



TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule.....</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux.....</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1	<i>Principes généraux.....</i>	7
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1	<i>Détail des colonnes « B et C ».....</i>	7
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5	<i>Stocks.....</i>	10
3.1.6	<i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.7	<i>Tableaux des dépréciations.....</i>	10
3.1.8	<i>Disponibilités.....</i>	11
3.1.9	<i>Produits à recevoir par postes du bilan.....</i>	11
3.1.10	<i>Charges constatées d'avance.....</i>	11
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres.....</i>	12
3.2.2	<i>Fonds dédiés.....</i>	13
3.2.3	<i>Provisions pour risques et charges.....</i>	14
3.2.3.1	<i>Tableau de variation</i>	14
3.2.3.2	<i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....</i>	14
3.2.4	<i>Dettes.....</i>	14
3.2.4.1	<i>Etat des échéances</i>	14
3.2.4.2	<i>Détail des dettes fiscales et sociales.....</i>	15
3.2.5	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	16
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	17
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public.....</i>	17
4.2.1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	17
4.2.1.2	<i>Dons manuels</i>	17
4.2.1.3	<i>Mécénat.....</i>	18
4.2.1.4	<i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	18
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public.....</i>	18
4.2.2.1	<i>Parrainage des entreprises</i>	18
4.2.2.2	<i>Contributions financières sans contrepartie.....</i>	18
4.2.2.3	<i>Autres produits non liés à la générosité du public.....</i>	18
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	19
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	19
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	19
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2	<i>Missions sociales.....</i>	21
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	21



4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	21
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	22
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	22
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	26
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	26
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31





1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Suite aux recommandations gouvernementales dues à la pandémie, et afin de limiter les risques de transmission et de propagation la direction de l'association a décidé de suspendre certains soins de support, certaines durant les 12 mois, d'autres ont repris partiellement.

La continuité d'exploitation n'est pas remise en question pour le Comité par cet événement.

Le C.A national a décidé d'attribuer au Comité départemental un fonds d'urgence « action sociale » d'un montant de 15 000€ perçu mi-novembre 2021.

En 2022, les soins de support vont reprendre progressivement.



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	12 190		81	12 109
Immobilisations financières	0			0
Total	12 190	0	81	12 109

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	0	81
régularisation...		81
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	0	81



3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	10 193	663	84	10 772
Amort.Immobilisations financières				
Total	10 193	663	84	10 772



3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans



3.1.5 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.6 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	0	0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	0	0	
→ Autres Créances	1 019	1 019	
→ Créances reçues par legs ou donations	30 867	22 877	7 990
→ Charges constatées d'avance	317	317	
Total	32 203	24 213	0

3.1.7 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	



3.1.8 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	117 335	
Livrets et comptes épargne	17 104	85
Comptes à terme		
Total	134 439	85

3.1.9 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	30 867	25 233
Autres créances		
→ Octobre rose	1 019	
→ avoir à recevoir du BN		146
→ Subvention service Civique Décembre		100
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	31 886	25 479

3.1.10 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<i>Rubriques à détailler</i>		
Assurance	317	296
...		
...		
...		
...		
Total	317	296



3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								7 066
→ Fonds de réserve générale	7 066							15 000
→ Fonds de réserve missions sociales	15 000							
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	36 551	27 453	27 453					64 004
Excédent ou déficit de l'exercice	27 453							18 838
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	86 070	27 453	27 453	0	0	0	0	104 908



3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		11 100	2 639	0	0	2 639
→ Subvention siège	2010	11 100	2 639			2 639
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		84 000	26 500	0	10 000	16 500
→						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ Legs Carol	2017	84 000	26 500		10 000	16 500
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		84 000	26 500	0	10 000	16 500
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		95 100	29 139	0	10 000	19 139



3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 106	486		1 592
→				
Total	1 106	486	0	1 592

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 631	8 631		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	2 072	2 072		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	16 637	16 637		
Produits constatés d'avance	15 000	15 000		
Total	42 340	42 340	-	-



3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	203	165
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	203	165
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	1 869	1 933
→ Urssaf/ Pôle emploi	149	221
→ Caisse de retraite	56	51
→ Caisse de prévoyance	43	40
→ Personnel autres charges à payer		
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	1 474	1 474
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	147	147
→ Prélèvement à la source		
Total	2 072	2 098

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	6 641	6 206
→ AEC	2 099	1 961
→ Siège	3 112	4 245
→ Sports pour tous	1 400	
→ La Poste	30	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	16 637	8 295
Missions Sociale	2 003	630
Recherche	10 000	7 500
Formation professionnelle		165
Recherche Ado	4 634	
Total	23 279	14 501

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN



4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

24/02/2022 - 15:01

 REPORTING - COMITÉ DE L'ARIÈGE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	32 699,80	32 699,80	21 106,41	21 106,41
1.1 Réalisées en France	32 699,80	32 699,80	21 106,41	21 106,41
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	18 065,80	18 065,80	12 074,41	12 074,41
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	14 634,00	14 634,00	9 032,00	9 032,00
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	7 714,33	6 855,33	10 716,24	10 716,24
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	7 714,33	6 855,33	10 716,24	10 716,24
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	27 549,76	23 926,46	26 184,06	24 376,17
3.1 Frais d'information et de communication	61,56	61,56	596,30	596,30
3.2 Frais de fonctionnement	26 701,76	23 081,76	24 594,28	22 804,28
3.3 Autres charges	786,44	783,14	993,48	975,59
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	486,00	486,00	202,00	202,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL CHARGES	68 449,89	63 967,59	58 208,71	56 400,82
EXCÉDENT OU DÉFICIT	18 837,85		27 453,32	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 373,75	2 373,75	2 870,96	2 870,96
Réalises en France	2 373,75	2 373,75	2 870,96	2 870,96
Réalises à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 123,30	1 123,30	1 347,87	1 347,87
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	9 491,01	9 491,01	10 370,00	10 370,00
TOTAL	12 988,06	12 988,06	14 588,83	14 588,83



REPORTING - COMITÉ DE L'ARIÈGE		Décembre 2021		Décembre 2020	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-71 919,53	-71 919,53	-65 461,06	-65 461,06
1.1 Cotisations sans contrepartie		-5 088,00	-5 088,00	-5 440,00	-5 440,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-65 735,37	-65 735,37	-59 673,88	-59 673,88
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 096,16	-1 096,16	-347,18	-347,18
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 747,64		-5 298,83	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises					
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-859,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-888,64		-5 298,83	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-3 620,00		-1 790,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-0,57	-0,57		
5. UTILISATIONS DES FONDÉS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-10 000,00	-10 000,00	-13 112,14	-7 500,00
TOTAL		-87 287,74	-81 920,10	-85 662,03	-72 961,06



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-12 988,06	-12 988,06	-14 588,83	-14 588,83
Bénévolat		-7 152,06	-7 152,06	-9 008,83	-9 008,83
Prestations en nature		-820,00	-820,00	-588,00	-588,00
Dons en nature		-5 016,00	-5 016,00	-4 992,00	-4 992,00
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-12 988,06	-12 988,06	-14 588,83	-14 588,83

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.



4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ ...		
→ ...		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Manifestation	10	84
→ Vente (dont abonnement Vivre)	50	130
→ Prestations et autres ventes	97	45
→ Produits financier	85	88
Total	242	347

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	0	0



4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	0	5 612
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	10 000	7 500
Total	10 000	13 112

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie avec une clé de répartition concernant les frais postaux (80% pour l'affranchissement des reçus fiscaux et 20% pour les frais d'affranchissement fonctionnels). Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 8 octobre 2019.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	0	0	100	100
Assurance	0	0	100	100
Electricité et eau	0	0	0	0
Téléphone	0	0	100	100
Affranchissement	0	80	20	100
Autres (à préciser)				0
Total	0	80	320	400

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		
Frais de fonctionnement (dont communication)	100	100
Total	100	100



4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	15 002	8 528
Actions d'information, prévention,dépistage	1 677	837
Actions de formation	40	488
Actions de recherche	1 152	1 738
Actions autres	194	483
Total	18 065	12 074
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades		
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	14 634	9 032
Actions autres		
Total	14 634	9 032

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.



4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	62	596
Frais de gestion	21 527	21 468
Impôts et taxes	203	165
Cotisation Statutaire	1 351	1 171
Charges financière	122	284
Dotations aux amortissements	661	692
Charges exeptionelle		
Total	23 926	24 376



4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5	7 152	9 009
Prestation	Tarif négocié	820	588
Mise à disposition de locaux	Evaluation moyenne tarif location en Ariège au m ²	5 016	4 992
Total		12 988	14 589

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	98										98
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	8 464				7 078		10 612				26 154
Aides financières	7 516	14 634									22 150
Impôts, taxes et versement assimilés							203				203
Salaires et traitements							13 119				13 119
Charges sociales							1 600				1 600
Dotations aux amortissements et dépréciations							661	486			1 147
Dotations aux provisions											0
Reports en fonds dédiés											0
Autres charges	1 988				636		1 352				3 975
Charges financières											0
Charges exceptionnelles							3				3
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	18 066	14 634	0	0	7 714	0	27 549	486	0	0	68 449

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature				820	820
Mises à disposition gratuite de biens				5 016	5 016
Prestations de services					
Personnel bénévole	2 373		1 123	3 656	7 152
TOTAL	2 373	0	1 123	9 492	12 988



4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	4 199
Autres missions	
Total	4 199

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ arrondie écart de règlement	19
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	19
Charges exceptionnelles	
→ arrondie écart de règlement	3
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	3



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

31/03/2022 - 11:32

 009 - COMITÉ DE L'ARIÈGE		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		32 699,80	21 106,41
<i>1.1 Réalisées en France</i>		32 699,80	21 106,41
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		18 065,80	12 074,41
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		15 002,40	8 528,32
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		1 676,85	837,25
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		39,75	488,44
Actions de société et politique de santé		194,00	482,71
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		1 152,80	1 737,69
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		14 634,00	9 032,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé			
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		14 634,00	9 032,00
<i>Programmes nationaux</i>		4 634,00	1 532,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		10 000,00	7 500,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		6 855,33	10 716,24
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		6 855,33	10 716,24
Frais d'appel de dons		4 628,74	7 730,85
Frais d'appel des legs			272,00
Frais traitements des dons		1 976,91	1 850,81
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		249,68	862,58
Activités de récupérations			
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		23 926,46	24 376,17
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		61,56	596,30
Frais d'information et de communication externe		61,56	450,96
Frais d'information et de communication interne			145,34
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		23 081,76	22 804,28
Frais de gestion		21 527,21	21 468,22
Formation administrative			
Impôts et taxes		203,00	165,00
Cotisation statutaire 10%		1 351,55	1 171,06
<i>3.3 Autres charges</i>		783,14	975,59
Charges financières		121,81	283,70
Dotations aux amortissements		661,33	691,89
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		63 481,59	56 198,82
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		486,00	202,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		17 952,51	16 560,24
TOTAL		81 920,10	72 961,06



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	2 373,75	2 870,96
Réalisées en France	2 373,75	2 870,96
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	1 123,30	1 347,87
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	9 491,01	10 370,00
TOTAL	12 988,06	14 588,83

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation	10 000,00	7 500,00
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice	-10 000,00	-7 500,00



 009 - COMITÉ DE L'ARIÈGE		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-71 919,53	-65 461,06
1.1 Cotisations sans contrepartie		-5 088,00	-5 440,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-65 735,37	-59 673,88
Dons manuels non affectés		-56 201,52	-47 906,66
Dons manuels affectés		-8 533,85	-10 767,22
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-1 000,00	-1 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-1 096,16	-347,18
Manifestations		-88,78	-84,00
Ventes (dont abonnement à vivre)		-60,00	-130,00
Prestations et autres ventes		-8,00	-45,00
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-854,28	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-85,10	-88,18
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-0,57	
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-10 000,00	-7 500,00
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		-10 000,00	-7 500,00
TOTAL DES RESSOURCES		-81 920,10	-72 961,06
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-81 920,10	-72 961,06



Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	72 880,35	57 020,29
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	17 952,51	16 560,24
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		-700,18
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	90 832,86	72 880,35

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-12 988,06	-14 588,83
Bénévolat	-7 152,06	-9 008,83
Prestations en nature	-820,00	-588,00
Dons en nature	-5 016,00	-4 992,00
TOTAL	-12 988,06	-14 588,83

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016	climatisation ordinateur portable	1 945				197	197
2017		200				0	0
2018							
2019							
2020	Pc Dell Optiplex + écran	1 392			1 392	464	464
	Total	3 537			1 392	661	661



Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	16			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	5	236	0,143	3 661
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	21	225	0,137	3 491
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	21	461	0,280	7 152

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	1 084	0,60
Total	1	1 084	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures



5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	0
6257 - Réceptions	Restauration	0
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **636** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.